Lecture linéaire 5 Les Regrets, Du Bellay, sonnet CL,1558

Introduction

A 31 ans, Joachim Du Bellay part pour Rome avec son oncle le cardinal Du Bellay mais la cité qu'il découvre n 'est pas celle qu'il imaginait. Dans plusieurs sonnets des Regrets, recueil poétique publié à son retour en 1558, Du Bellay quitte le ton élégiaque et propose une vive satire des cours européennes dominées par l 'artifice. Dans le sonnet CL, à travers différentes saynètes prises sur le vif, le poète brosse le portrait charge des courtisans et dévoile les vices de la cour.
En quoi la satire est-elle ici particulièrement efficace ?

Lecture expressive du sonnet

Composition

Dans les deux premiers quatrains, le poète témoin attentif, évoque le comportement des courtisans. V1 à V8
Puis dans les deux tercets il les représente en action sur le théâtre de la Cour et dévoile leur vraie nature. V9 à 14

I V 1 à V8 Le comportement des courtisans.

Dès le premier vers, le poète s'adresse directement à un lecteur au titre honorifique « Seigneur » qu'il prend à témoin pour lui livrer son sentiment au sujet de la cour et des courtisans : « Seigneur, je ne saurais regarder d'un bon œil/ Ces vieux singes de cour qui ne savent rien faire ». Du Bellay affirme d'emblée sa présence et se pose en censeur : l'imprécision de l'apostrophe « Seigneur », donne alors au poème la dimension d'une lettre ouverte. L'expression « regarder d'un bon œil » à la forme négative qui signifie « regarder » mais aussi « apprécier » traduit la désapprobation du poète et annonce un blâme. On sent même le mépris contenu dans le déterminant « ces » et dans la métaphore animalière satirique « Ces vieux singes de cour » qui désignent les courtisans. L'image est d'ailleurs, mise en relief par sa place en rejet. De plus, le terme « singes » placé au centre du groupe nominal est fortement dépréciatif et évoque l'imitation caricaturale et grotesque encore suggérée par l'allitération en « S ». Enfin, l'adjectif « vieux » suggère la décrépitude, la difformité et la laideur des courtisans. Du Bellay, témoin attentif, présente d'abord l'apparence des courtisans : « Qui ne savent rien faire, /Sinon dans leur marcher, les princes contrefaire » Leur démarche grave et solennelle qui singe celle des Grands est même rendue sensible par le rythme lent du premier quatrain construit sur trois enjambements et qui laisse entendre le caractère mécanique du mouvement purement imitatif. La proposition relative « qui ne savent rien faire » qui caractérise le nom « singes » est particulièrement critique et traduit l'inutilité des courtisans encore marquée par l 'indéfini « rien », la négation, et la rime « Faire / Contrefaire » qui dénote leur incapacité. Le poète s'attache ensuite à leurs vêtements somptueux, là encore, copies des princes : « Et se vêtir comme eux, d'un pompeux appareil » L'adjectif « pompeux » signifie « majestueux » mais peut laisser entendre l 'excès de leurs vêtements traduisant leur vanité et le faste de la cour.
Dans le deuxième quatrain, Du Bellay met en place une véritable saynète pour donner à voir les diverses postures intérieures des courtisans (non plus physiques mais intellectuelles) : « Si leur maître se moque, ils feront le pareil/ S'il ment, ce ne sont eux qui diront du contraire » Les propositions subordonnées de condition et le rythme binaire des deux vers traduisent combien les courtisans – jamais individualisés et toujours désignés par le pronom personnel « ils »-se calquent sur « leur maître » c'est à dire un roi ou un Grand et adoptent un comportement mécanique. Le jeu des temps le traduit bien : d'un côté, le présent qui se rapporte aux actions des puissants, « ment »

« se moque » de l'autre, le futur de certitude « ils feront », «diront » qui renvoie aux réactions des courtisans. Ces attitudes révèlent leur aliénation. D'ailleurs, le terme « maître » et le verbe « complaire » laissent entendre leur servilité. Les courtisans sont prêts à tout pour plaire jusqu'à l'absurde : « Plutôt auront-ils vu, afin de lui complaire/ La lune à midi, à minuit le soleil. » La construction en chiasme hyperbolique, l 'antithèse mettent d'ailleurs l'accent sur leur hypocrisie qui tourne au ridicule. Ce procédé relève de la caricature et fait sourire.

II Les courtisans en action. V9 à V14

Pour dynamiser ce portrait, le poète représente, dans les deux tercets, les courtisans en action. L'emploi du présent à valeur itératif (actions qui se répètent) actualise la scène et la rend particulièrement vivante . Les courtisans sont alors appréhendés dans la réalisation de leurs vices : « Si quelqu'un devant eux reçoit un bon visage/Ils le vont caresser ,bien qu'ils crèvent de rage:/S'il le reçoit mauvais, ils le montrent au doigt » Du Bellay fait entrer sur le théâtre de la cour un anonyme désigné par le pronom indéfini « quelqu'un » .Sa fonction est importante car elle permet de révéler la vraie nature du courtisan : être versatile, véritable caméléon. Les courtisans calquent leurs attitudes sur celles du roi, elles-mêmes changeantes comme le laisse entendre l 'opposition entre « bon » et « mauvais visage ». De même, les antithèses mises en relief à la rime : « Bon visage/Rage » ou à l 'intérieur du vers par la subordonnée d'opposition : « Ils vont le caresser bien qu'ils crèvent de rage » montrent combien le courtisan se dissimule, se masque et se compose un visage. Autrement dit, il est le type même de l 'hypocrite. En même temps, ces trois vers, présentent la cour comme un lieu où règnent l'ambition et la jalousie qui transparaissent dans la formule familière « crèvent de rage » mais aussi la cruauté contenue dans le geste « montrer au doigt ».
Après avoir donné des exemples concrets de l'hypocrisie des courtisans, Du Bellay formule une accusation claire dans le dernier tercet introduit par la conjonction de coordination « mais » qui annonce l'attaque ultime : « Mais ce qui plus contre eux quelquefois me dépite/ C'est quand devant le roi, d'un visage hypocrite, Ils se prennent à rire, et ne savent pourquoi. » On retrouve ici la première personne du singulier « me dépite » qui rime d'ailleurs, avec « hypocrite » qui marque la désolation et la désapprobation du poète face à cette comédie courtisane. Du Bellay souligne avec force la stupidité et la vacuité des courtisans : « C'est quand devant le roi, d'un visage hypocrite, /Ils se prennent à rire et ne savent pourquoi. » Sans personnalité et sans réflexion, les courtisans ignorent eux-mêmes ce qui les fait agir. On retrouve la négation du premier quatrain « Ne savent rien faire » qui devient, dans ce vers de chute « ne savent pas pourquoi ».

Conclusion

Du Bellay choisit la concision du sonnet pour donner plus de force à une satire sévère de la cour et des courtisans. Paradoxalement c'est à travers cette forme fixe très codée et souvent lyrique que Du Bellay laisse entendre son refus de participer à ce bal des vanités qu'il dénonce ici par des saynètes vivantes, concrètes et significatives qui dévoilent la comédie courtisane de son temps. Il ouvre ainsi la voie aux moralistes du XVII siècle comme La Fontaine qui épingle « Ce peuple caméléon, singe du maître » ou La Bruyère qui observe dans Les Caractères, ces courtisans automates qui « paraissent adorer le prince ». Deux siècles plus tard, Diderot dénoncera lui aussi, dans Le Neveu de Rameau, cette pantomime « des flatteurs, des courtisans, des valets et des gueux »